



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	31	14	4

**OBJET : 23-2 - PETITE ENFANCE**  
- **MA PETITE MEDIATHEQUE**  
- **CONVENTION AVEC LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**SOPHIA ANTIPOLIS - AUTORISATION DE**  
**SIGNATURE** /

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

213443

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 19 JUIL. 2013

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 22 JUIL. 2013

Pour le Maire,  
L'Attaché principal,

  
A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2013

Le vendredi 12 juillet 2013 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2013, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Françoise THOMEL, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, M. Bernard MONIER, Mme Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, Mme Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

### Procurations

M. Georges ROUX à M. André-Luc SEITHER  
M. Audouin RAMBAUD à M. Jean LEONETTI  
M. Jacques GENTE à M. Francis PERUGINI  
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Eric PAUGET  
M. Serge AMAR à M. Patrick DULBECCO  
Mme Anne-Marie BOUSQUET à Mme Françoise THOMEL  
Mme Yvette MEUNIER à M. Alain BIGNONNEAU  
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY  
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE  
M. Denis LA SPESA à Mme Cécile DUMAS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** Mme Anne-Marie DUMONT, M. André PADOVANI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Matthieu GILLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAoui, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

23-2 - PETITE ENFANCE - MA PETITE MEDIATHEQUE - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis organise, au sein des médiathèques communautaires, des séances de lecture à destination des jeunes enfants, animées par ses agents et dénommées « Bébés lecteurs ».

En raison du succès de cette activité, et pour éviter le transport des jeunes enfants vers les médiathèques communautaires, une collaboration s'est instituée entre les Directions Petite Enfance de la Ville d'Antibes et Lecture Publique de la CASA, afin d'organiser ces séances de lecture au sein des établissements municipaux.

Une convention a ainsi été établie entre la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et la Commune afin de définir les modalités de ce partenariat intitulé « Ma petite Médiathèque ».

Cette convention, sans contrepartie financière, prévoit l'animation par deux agents du secteur jeunesse de la médiathèque communautaire Albert Camus de séances de lecture, à raison de deux matinées par trimestre, au sein des établissements suivants :

- Multi-Accueil Roger Cardj ;
- Multi-Accueil Châtaigniers ;
- Multi-Accueil Colonnes ;
- Multi-Accueil Fontonne ;
- Multi-Accueil Laval ;
- Multi-Accueil Terrasses,
- Multi-Accueil Petites Terrasses ;
- Jardin d'Enfants Saint Antoine ;
- Jardin d'Enfants Saint Maymes ;
- Multi-Accueil Pomme de Pin ;
- Multi-Accueil Pins d'Epices ;
- Relais Assistants Maternels.

En outre, la CASA s'engage, notamment, à mettre à disposition le matériel (livres et tapis de lecture) nécessaire aux séances de lecture, tandis que la Commune met à disposition l'espace nécessaire à la mise en place de ces séances.

La convention proposée par la Communauté d'Agglomération est d'une durée d'un an.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative au partenariat « Ma petite Médiathèque » avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ainsi que tout avenant qui ne bouleverserait pas son économie générale.

Accusé réception Sous-préfecture :  
*Identifiant de l'acte :*

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

23-2 - PETITE ENFANCE - MA PETITE MEDIATHEQUE - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS - AUTORISATION DE SIGNATURE

**Commission(s) :** COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.23-2 - PETITE ENFANCE - MA PETITE MEDIATHEQUE -  
CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA  
ANTIPOLIS - AUTORISATION DE SIGNATURE -

**Date de transmission de  
l'acte :** 22/07/2013

**Date de réception de  
l'accusé de réception :** 22/07/2013

**Numéro de l'acte :** DCM2134-13 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20130712-DCM2134-13-DE

**Date de décision :** 12/07/2013

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.2. Délégation de service public